



litige contre mon auto ecole

Par **stephanie67170**, le **22/04/2010** à **15:17**

bonjour

je vous explique mon petit probleme donc voila je me suis inscrite a une auto ecole en 2007 et j'ai payer 180€ et finalement je ne pouvez plus y aller donc je n'est ni fait d'heure de conduite ni rien d'autre , et par la suite j'ai demenager et j'ai demander a ma belle soeur d'aller retirer mon dossier inscription , et la surprise et que l'auto ecole lui a dit que il n'ont jamais envoyer mon dossier a la prefecture et que je pouvais me représenter dans une autre auto ecole sans probleme .Mais ma question et j'ai payer 180€ dans le vide du faite qu'il n'ont pas envoyer mon dossier a la prefecture et je voudrais savoir si je peus me retourner contre eux pour recuperer mes 180€ ou pas du tous.Aider moi S.V.P

Cordialement stephanie